

CAMPAGNE DE STERILISATION DES CHATS ERRANTS

DU LUNDI 12 SEPTEMBRE AU VENDREDI 07 OCTOBRE 2022 INCLUS

- Chemin de Pauvre Ménage
- Rue du Grès des Oliviers
- Rue des Pesquiers / Résidence Van Gogh
- Impasse Font Barrière
- Rue Gaston Pascal
- Ruelle du Grand Mas
- Rue Domitienne
- Rue de Nîmes
- Rue Lucien Jeannon
- Rue des Tilleuls
- Mas Démian
- Zone de la Broue
- Rue de la Madone
- Place du 11 Novembre 1962
- Rue du Nord
- Rue de Bellegarde
- Chemin des Tilloises
- Rue Alphonse Daudet
- Rue Pieu Redon

Pour cette mission, la CCBTA et la Mairie de JONQUIERES ST VINCENT ont signé une convention avec la Fondation CLARA du Groupe SACPA.

Les animaux seront attrapés à l'aide de cages adaptées puis conduits dans un centre vétérinaire. Après un examen clinique, ils seront stérilisés et identifiés, pour être plus facilement identifiables lors des prochaines campagnes, puis relâchés sur le site de capture. Cette campagne de stérilisation a un but d'intérêt général. Elle permet la régulation de l'espèce féline errante, améliorant ainsi la qualité de vie des chats sauvages en induisant moins de bagarres et de circulation de maladies infectieuses.

Durant cette campagne, les chats domestiques devront être, dans la mesure du possible, maintenus à l'intérieur des habitations.

Rappel : obligation de tatouer ou pucer les chats depuis le 1^{er} Janvier 2012.

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à faire identifier votre animal (tatouage, puce d'identification) dans les prochains jours (conformément à l'article L 212-10 du code rural et de la pêche maritime)

Pour plus d'informations concernant cette campagne de stérilisation, l'arrêté municipal est affiché en mairie.

